

S.L
à large diffusion
Joseph Togna DORE

COMMUNIQUE

Le Syndic Liquidateur de la Banque Africaine de Développement Agricole et Minier "BADAM-SA", informe l'ensemble de ceux qui ont des avoirs dans ladite banque, que le lancement du processus de remboursement des montants va bientôt démarrer. A cet effet il invite tous les déposants concernés à se présenter au bureau du Liquidateur sis à Kaloum au 5^e étage de l'immeuble Sall à compter du Mardi 27 juin 2017, pour les formalités du démarrage de l'opération de remboursement. Les intéressés doivent être munis de leur pièces d'identité ainsi que des documents justificatifs de leur compte bancaire ouvert dans les livres de la BADAM-SA "Banque en liquidation". Les autres informations liées aux modalités de paiement vous seront communiquées sur place.

LE SYNDIC LIQUIDATEUR
Joseph Togna DORE